

Exemple d'un Médiateur de santé-pair (MSP) dans Un chez-soi d'abord (UCSA)

Dans un cadre comprenant le locataire, le logement, l'équipe d'accompagnement comment le MSP se positionne-t-il ? Et comment me positionne-je en tant qu'utilisateur de la psychiatrie et des produits psychoactifs dans ce métier de MSP dans le dispositif d'UCSA ?

La philosophie d'UCSA est, comme son nom l'indique de loger, tout d'abord, des personnes ayant des troubles psychiques sévères, des addictions aux produits psychoactifs et étant sans-abri. La résolution des problèmes sociaux et médicaux peut ainsi être étayé par la stabilité du logement. Ce logement n'est aucunement conditionné par l'abstinence aux produits, ni par l'observance d'un traitement psychiatrique. La personne est logée autant que de besoins. Le but est l'autonomisation de la personne, qu'elle n'ait plus besoin du dispositif UCSA car elle s'est suffisamment rétablie dans les domaines physique, psychique et social pour voler de ses propres ailes.

L'accompagnement est centré sur le projet de vie du locataire, au rythme du locataire. L'accompagnement se doit d'être intensif, exhaustif et de qualité pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés par le locataire. Dans la mesure des demandes des locataires, nous orientons le locataire vers le « droit commun ». C'est à dire que nous nous efforçons, avec le locataire, de solliciter les services publics ou privés extérieurs au UCSA, que cela soit vers les services sociaux, sanitaires et socio-économique mais aussi vers des associations d'utilisateurs, de loisirs...

L'équipe est pluri-disciplinaire. Elle est composée d'infirmier (en psychiatrie et en addictologie), d'assistant social, d'éducateur spécialisé, de MSP, de psychiatre, d'addictologue et de psychologue qui n'interviennent pas sur leurs domaines spécialisés en général. Elle est horizontale car chacun des membres de l'équipe a sa voix au chapitre concernant tous les aspects de l'accompagnement du locataire.

Le MSP est dans une équipe pluridisciplinaire au fonctionnement horizontal et pratiquant la multi-référence. Par son expérience d'utilisateur de la rue, de la psychiatrie et/ou des produits, le MSP a un rôle important dans ce dispositif. Il porte les savoirs expérientiels et permet de nouer un lien de pair à pair avec le locataire. C'est un lien de confiance, de confiance et de connivence. Le partage des expériences et des connaissances associées libère la parole et permet au locataire de mieux exprimer ses besoins, ses envies, ses rêves, mais aussi ses faiblesses, ses difficultés et ses troubles.

J'ai été recruté pour mon expérience de la drogue, de la folie et de la précarité. Je connais parfaitement le système de soin psychique et addictologique ainsi que les services sociaux. Mais aussi et surtout mon embauche a été basé sur des qualités humaines développées au cours de mon parcours marginal. Ces qualités sont l'écoute inconditionnelle, la solidarité sans faille et une appréhension des pensées par delà la pensée que je nomme des états psychiques extraordinaires. L'approche de nommer des maladies ou troubles psychiques par des états psychiques extraordinaires a le mérite de dépathologiser et de déstigmatiser la personne vivant ces phénomènes de l'esprit. Ces savoirs-faire et savoirs-être nés de l'expérience sont grandement important dans mon accompagnement au quotidien des locataires.

Mots-clés : Un chez-soi d'abord (UCSA), Médiateur de santé-pair (MSP), Logement, Locataire, Accompagnement, Psychiatrie, Addictologie, Sans-abrisme

Stéphane Murat
Médiateur de santé-pair
Un chez-soi d'abord-Jeunes
Toulouse